

Plan de cours

COURS : **Philosophie III – Éthique et politique**

PROGRAMME : Formation générale

DISCIPLINE : Philosophie

PONDÉRATION : Théorie : **3h** | Pratique : **0h** | Étude personnelle : **3h**

PROFESSEUR	Bureau	☎ poste	✉
LAMONTAGNE, MARC	C-122	3352	MIO

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ *À remplir par les étudiants*

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM			10h30-11h30		
PM					

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste
DENIS COURVILLE (LONGUEUIL)	E - 116	2470
DAVY MOUGENOT (LONGUEUIL)	E - 116	3379
MARC LAMONTAGNE (ÉNA)	C - 122	3352

1. PRÉSENTATION DU COURS

La place de la philosophie dans la formation générale

Les trois cours obligatoires de philosophie visent à cultiver la capacité de réflexion et de jugement des étudiant·e·s. Le Département de philosophie structure ses cours selon une séquence à la fois éthique et historique qui privilégie une démarche posant la question du sens de l'existence, s'interrogeant sur la condition humaine et la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche donc, dans un souci de recherche de la vérité propre à la philosophie, à susciter le désir de se questionner et d'argumenter de façon méthodique et rigoureuse. Ce parcours exige l'étude et la lecture d'œuvres philosophiques dans leur version intégrale ou sous forme de larges extraits.

Le cours de philosophie CE

Ce troisième et dernier cours de la Séquence s'organise autour de tensions entre l'éthique et le politique. Le point de départ du cours se situe dans l'horizon du relativisme des valeurs de notre époque, et pose, dans un contexte de crise certaine de la métaphysique, la question de la recherche de voies nouvelles vers l'universel. La dimension éthique du cours se trouve notamment dans l'exploration du rapport de la singularité individuelle à l'universalité normative, alors que la dimension politique se trouve dans l'exploration du vivre-ensemble comme exigence constitutive de l'individu, comme responsabilité, comme devoir, comme champ de la liberté.

2. OBJECTIF MINISTÉRIEL

4PHP – Porter un jugement sur des problèmes éthiques et politiques de la société contemporaine

3. OBJECTIF TERMINAL DE COURS

Au terme de ce cours et à l'aide de théories philosophiques, l'étudiant·e sera en mesure de porter un jugement critique et autonome sur des problèmes éthiques et politiques de la société, le tout dans une dissertation d'au moins 900 mots.

4. PROBLÉMATIQUE DU COURS

L'argent fait-il le bonheur ?

À cette question, plusieurs répondent que oui, et certains que non. Dans les deux cas, tous semblent reconnaître à l'argent une réalité qui ne dépend pas de leur volonté individuelle, comme si l'argent existait à l'extérieur d'eux. Tous aussi semblent admettre que l'argent sert à

satisfaire leurs besoins. Non seulement cela, il est évident que le fait de posséder de l'argent nécessite de la part de chacun un effort de contribution à la poursuite du bonheur de tous, en tant que chacun travaille et fournisse à ceux qui l'entourent un bien, une marchandise ou un service dont ils sont susceptibles d'avoir besoin. L'argent est alors un outil permettant d'échanger ce dont chacun considère avoir besoin pour vivre de façon heureuse et d'atteindre le bonheur.

Le bonheur est ici compris comme l'état de satisfaction des besoins, que ces derniers soient immédiats ou futurs. L'argent en effet, ne permet pas seulement d'échanger directement des biens, comme dans le troc, mais de les acheter ou de les vendre. L'argent permet ainsi, de part la valeur utilitaire qu'il représente, d'échanger des marchandises ou des services multiples : je paie, par exemple le boulanger pour le pain qu'il a produit, et le boulanger peut, avec l'argent qu'il obtient en retour, se procurer un bien dont il a besoin, un bien que je ne suis pas nécessairement capable de lui fournir.

Il s'agit alors d'établir, par l'évaluation des besoins, la valeur de ceux-ci de manière consensuelle et objective. Ainsi, tout le monde participe par son travail à la satisfaction des besoins de tous, et est rémunéré en retour suivant la valeur des biens qu'il produit. Il peut, abstraction faite des besoins particuliers qu'il considère devoir satisfaire pour être heureux, acheter ce qu'il veut pour y arriver, en échange de la valeur de ce qu'il peut fournir aux autres.

Si une telle entente pouvait être universelle et que l'échange de valeur se résumait aux besoins nécessaires ou possibles des êtres humains, l'argent pourrait fonder les rapports sociaux de manière équitable, selon les talents de chacun pour le bonheur de tous. Si, par exemple, il était établi, voire institué mondialement que trois morues = une paire de botte, moyennant les compétences, l'effort et le temps de travail du pêcheur et du cordonnier, et ce de manière globale, chacun pourrait espérer vivre heureux, en contribuant au bonheur de tous et en profitant de la contribution de chacun.

Cependant, il apparaît aussi que l'argent n'a pas seulement une valeur utilitaire. L'argent est d'abord et avant tout symbolique ; il représente la valeur de quelque chose en lien avec la teneur et l'importance du désir qui est subjectivement à combler : il peut être vital ou accessoire, c'est-à-dire primordial à la survie ou agrémentant la vie suivant la relativité et les circonstances de son parcours. Dans ce mouvement d'abstraction qui libère les échanges des biens et des besoins particuliers en ouvrant la recherche du bonheur à de multiples possibilités, l'argent peut tout autant, être gagné pour satisfaire un besoin subjectif, que désiré pour lui-même. Autrement dit, l'on peut vouloir faire de l'argent pour l'argent !

Le désir qui sous-tend cette propension n'est plus celui des besoins, mais celui du profit, celui qui consiste à accumuler de la richesse dans le seul but de posséder le plus d'argent possible. Certes pour satisfaire d'éventuels besoins, mais sans que ce besoin ne soit déterminé, voire déterminable dans un avenir approché. Vouloir devenir riche, signifie vouloir posséder autant d'argent que possible pour pouvoir satisfaire quel que besoin que ce soit sans

nécessairement savoir lequel il sera. Dans cette perspective, l'argent est un pouvoir, et plus particulièrement un pouvoir de domination.

C'est que l'on appelle : la valeur d'échange. En effet, contrairement à la valeur utilitaire qui se fonde sur le besoin, la valeur d'échange se base sur les coûts de production des biens, des marchandises ou des services et cherche ainsi, en minimisant ces derniers, de faire le plus de profit possible sur la revente de ces mêmes produits. Que ce devenir de l'argent soit jugé bien ou mal, signifie qu'il gagne ainsi une dimension éthique et politique, en ce sens que la société au sein de laquelle il a lieu, doit pouvoir assurer la justice dans ces échanges, car le plus riche risque de dominer les besoins nécessaires des travailleurs qui produisent les biens qu'il peut acheter à bas prix pour les revendre à grand prix.

Afin de réfléchir à cette tension et d'en évaluer l'empreinte constitutive dans nos sociétés contemporaines, nous étudierons deux auteurs qui ont eu une influence remarquable sur la manière dont nous concevons aujourd'hui les sciences économiques et leur dimension morale.

Dans un premier temps, nous étudierons la théorie de la sympathie de Adam Smith, qui est un philosophe du 18^{ème} siècle, reconnu comme le père du libéralisme économique. La sympathie, en effet, devrait d'après lui encadrer tous les rapports entre les êtres humains, dont évidemment aussi, tous les échanges économiques. Dans un second temps, nous aborderons quelques bases de sa théorie de la monnaie qui s'appuie en grande partie sur les notions de la division du travail ainsi que de la mesure de la valeur de l'argent, considérée comme quantité de travail humain.

Dans un dernier temps, nous nous consacrerons à l'étude du premier chapitre de la philosophie de l'argent de Georg Simmel, un philosophe allemand qui a vécu au tournant du 20^{ème} siècle. Contrairement à Smith qui attribue à l'argent un rôle essentiellement utilitaire, Simmel explore de manière plus profonde la signification de la valeur de l'argent, qu'il considère non seulement comme un moyen d'échange, mais aussi comme un symbole culturel, une expression de l'identité individuelle et sociale, ainsi qu'un médiateur des relations humaines.

5. DÉROULEMENT DU COURS

SEMAINE	THÈME	LECTURE	ÉVALUATION
1.	Présentation du cours	Plan de cours	
2.			
3.	Le sentiment de sympathie	Smith, <i>La théorie des sentiments moraux</i> , partie 1, section 1	
4.	La théorie de la sympathie	Smith, <i>La théorie des sentiments moraux</i> , partie 1, section 2	
5.	La modération des passions	Smith, <i>La théorie des sentiments moraux</i> , partie 1, section 3	Épreuve d'argumentation I
6.			Analyse philosophique I
7.	La division du travail et la monnaie	Smith, <i>Richesse des nations</i> , livre 1, ch. 1-4	Épreuve d'argumentation II
8.	La valeur marchande et le salaire	Smith, <i>Richesse des nations</i> , livre 1, ch. 5-7	
9.			Analyse philosophique II
10.	Valeur et réalité	Simmel, <i>Philosophie de l'argent</i> , ch. 1, section I	
11.	Valeur et réalité	Simmel, <i>Philosophie de l'argent</i> , ch. 1, section I	
12.	La valeur économique	Simmel, <i>Philosophie de l'argent</i> , ch. 1, section II	Texte argumentatif
13.	La valeur économique	Simmel, <i>Philosophie de l'argent</i> , ch. 1, section II	Épreuve d'argumentation III
14.	La conception relativiste du monde	Simmel, <i>Philosophie de l'argent</i> , ch. 1, section III (extrait)	
15.			Dissertation finale

6. ÉVALUATIONS

Les épreuves d'argumentation

Les épreuves d'argumentation sont trois courtes évaluations qui consistent à répondre à trois questions visant à articuler une explication claire et cohérente d'une problématique en jeu dans le déroulement du cours.

Les trois épreuves d'argumentation seront faites en classe, devront contenir au moins 250 mots, et vaudront pour 5% chacune de la note finale.

L'analyse philosophique

L'analyse philosophique explique l'idée centrale d'un texte, ses implications et conséquences. L'étudiant démontre qu'il a compris l'enjeu d'un texte en le reprenant à son compte et en l'expliquant adéquatement, sans le paraphraser ou simplement le résumer.

La première analyse philosophique sera faite en classe, devra contenir au moins 500 mots, et vaudra pour 10% de la note finale ;

La seconde analyse philosophique sera faite en classe, devra contenir au moins 500 mots, et vaudra pour 15% de la note finale.

Le texte argumentatif

Le texte argumentatif répond à un problème posé en fonction du contenu du cours et de la lecture des textes à l'étude. L'étudiant doit fonder et soutenir une position en développant une argumentation systématique, rigoureuse et la plus suffisante possible.

Le texte argumentatif sera fait à la maison, devra contenir au moins 750 mots et vaudra pour 25% de la note finale.

La dissertation finale

La dissertation rend compte de la pensée des deux philosophes à l'étude, dont les thèses doivent être suffisamment maîtrisées par l'étudiant. L'on s'attend ici à l'appropriation et à la conceptualisation de la question par l'étudiant. La dissertation tentera la synthèse, claire et pertinente, de deux ou trois arguments, voire de plusieurs notions rencontrées tout au long du cours, et témoignera de la capacité de l'étudiant à poser un jugement réfléchi et fondé sur la question posée.

La dissertation finale sera faite en classe, devra contenir au moins 900 mots et vaudra pour 35% de la note finale.

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Pertinence (40%)

L'étudiant tente par lui-même de traiter précisément la question posée par l'énoncé d'évaluation et en respecte toutes les consignes ;

Structure & cohérence (10%)

L'étudiant structure ses idées en paragraphe et n'en traite qu'une à la fois ; l'étudiant ne contredit, ni ne dit le contraire de l'auteur à l'étude ;

Compréhension (30%)

L'étudiant démontre qu'il a lu les textes à l'étude et qu'il peut en expliciter sa compréhension clairement : compréhension minimale (10%), compréhension moyenne (20%), compréhension satisfaisante (30%) ;

Qualité argumentative (10%)

L'étudiant respecte les règles logiques d'argumentation dans l'explicitation de sa compréhension ;

Originalité (10%)

L'étudiant s'exprime exceptionnellement clairement, de façon telle à démontrer qu'il s'est approprié toute la teneur de la problématique du cours en lien avec les œuvres à l'étude.

8. MATÉRIEL REQUIS

SMITH, Adam, *La théorie des sentiments moraux*, trad. Garnier ;
SMITH, Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, trad. Grouchy et Condorcet ;

SIMMEL, Georg, *Philosophie de l'argent*, trad. Cornille et Ivernel.

Les extraits de texte à l'étude seront déposés sur LÉA en format PDF.

9. BIBLIOGRAPHIE

ARISTOTE, *Éthique à Nicomaque*, Livre 1 ;

ARISTOTE, *Les politiques*, Livre 5 ;

SMITH, Adam, *Théorie des sentiments moraux*, trad. Garnier ;

SMITH, Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesses des nations*, trad. Grouchy et Condorcet ;

SIMMEL, Georg, *Philosophie de l'argent*, trad. Cornille et Ivernel, PUF : Paris, 1977 ;

SIMMEL, Georg, *Les pauvres*, trad. Cahen-Maurel.

10. CONDITIONS DE RÉUSSITE DU COURS

Lecture des textes à l'étude

La lecture des textes à l'étude est obligatoire : elle permet à l'étudiant-e de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en discussion avec les auteurs. Le fait d'assister au cours et de prendre des notes ne dispense pas l'étudiant-e du travail de lire les textes à l'étude.

Note de passage

La note de passage d'un cours est de 60 %.

Présence aux évaluations sommatives

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant·e de prendre les mesures pour rencontrer son/sa professeur·e et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le/la professeur·e, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur ou la professeure et l'étudiant·e.

Remise des travaux

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le/la professeur·e.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant·e retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant·e doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque :

<https://rmsh.cegepmontpetit.ca/normes-de-presentations-materielle-des-travaux-ecrits-du-cegep/>

Qualité de la langue

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiant·e·s afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

Plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle

Les personnes étudiantes qui commettent **un plagiat et autres manquements à l'honnêteté intellectuelle** recevront la note de zéro pour l'évaluation, et la professeure ou le professeur en fera un rapport écrit à la coordination départementale, qui le transmettra à la Direction des études en concordance avec l'article 5.6.1 de la PIEA.

- a) Le plagiat consiste à copier, traduire, paraphraser, en tout ou en partie, la production d'une autre personne en se l'attribuant indûment, avec ou sans son consentement, et constitue un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

- b) L'utilisation de travaux générés en totalité ou partiellement par une intelligence artificielle, si elle n'est pas autorisée par la professeure ou le professeur, est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.
- c) Les actes de fraude, tels que se substituer à un autre étudiant ou une autre étudiante lors d'une évaluation sommative, tromper, tricher ou falsifier des documents ou des résultats, constituent également des manquements à l'honnêteté intellectuelle.
- d) Toute collaboration à de tels actes ou toute tentative de les commettre est également considérée comme un manquement à l'honnêteté intellectuelle.

Modalité de participation aux cours

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout·e étudiant·e qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté·e à plus de 20 % de la période totale prévue pour un cours.

Téléphones et autres appareils électroniques

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe (sauf cas d'une mesure autorisée par le CSA). L'étudiant·e utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

11. POLITIQUES ET REGLES INSTITUTIONNELLES

Tout·e étudiant·e inscrit·e à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages (PIÉA)*, les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.

12. LE CENTRE DE SERVICES ADAPTÉS – POUR LES ÉTUDIANT·E·S EN SITUATION DE HANDICAP

Les étudiant·e·s ayant un diagnostic d'un professionnel (limitations motrices, neurologiques, organiques, sensorielles, troubles d'apprentissage, de santé mentale, trouble du spectre de l'autisme ou autres) ou ayant une condition médicale temporaire peuvent faire une demande pour obtenir des mesures adaptées. Pour avoir accès à ce service, faites parvenir

votre diagnostic soit par MIO à « Service, CSA » ou par courriel à servicesaadaptés@cegepmontpetit.ca. Si vous avez déjà un plan de mesures adaptées avec le CSA, vous êtes invités à communiquer avec votre professeur dès le début de la session afin de discuter avec lui des mesures d'accommodement déterminées par le CSA.

13. ANNEXE

SUR LE SENS DES NOTES

À titre indicatif, pour les travaux substantiels le sens des notes est établi comme suit :

- i. Un travail se mérite une note allant de 0 % à 40 % s'il manifeste un écart inacceptable avec la question posée. 0 % est automatiquement attribué si le travail est hors-sujet ou s'il constitue un plagiat.
- ii. Un travail se mérite la note de passage, c'est-à-dire 60 %, s'il témoigne de tous les éléments suivants :
 - a. compréhension de l'enjeu soulevé par la question;
 - b. exploration des différentes dimensions du problème présent dans l'enjeu en question;
 - c. mise à contribution des notions du contenu du cours;
 - d. réflexion personnelle (selon la nature du travail);
 - e. développement structuré et cohérent des idées.
- iii. Un travail se mérite une note supérieure à 60 % en proportion de son degré d'aboutissement dans les cinq éléments énoncés précédemment. Des paliers de 5 % sont estimés significatifs dans l'attribution d'une note.

GRILLE D'ÉVALUATION DU FRANÇAIS ÉCRIT

Nombre total de mots	50 % des points retranchés	100 % des points retranchés
250	4 fautes	8 fautes
500	8	16
750	13	25
1000	17	33
1250	21	42

*Ces grilles d'évaluation ont été créées avec la collaboration de M. Jean-Sébastien Ménard, enseignant de littérature.